



**BULLETIN D'INSCRIPTION**  
**BOURSE AUX VETEMENTS & JOUETS**  
**BANTZENHEIM - 13 AVRIL 2025**  
*Et attestation sur l'honneur obligatoire*

À retourner accompagné du paiement à APELO, 16 rue A. Daudet, 68490 OTTMARSHEIM, avant le **05 AVRIL 2025**

**Je soussigné(e) [Prénom, nom]\* :** .....

**Né(e) le\* \_\_/\_\_/\_\_\_\_ à\*** .....

**Et domicilié(e)\* [adresse complète] :** .....

.....

**Tél\* :** .....

**Mail\* :** .....

Nature et n° de la **pièce d'identité\*** qui sera obligatoirement présentée avant l'installation accompagné du mail de validation [envoyé après confirmation du paiement] :

Carte d'identité       Permis de conduire       Passeport

N° \* .....

Indication de l'autorité qui l'a délivrée (facultatif) : .....

Date de délivrance\* : .....

**Souhaite participer à la bourse du dimanche 13 AVRIL 2025 de Bantzenheim et réserve :**

Nombre de table(s)\* : 12 € x \_\_\_\_\_ = \_\_\_\_\_ €

Je souhaite réserver un **Pack repas** (1 portion de pizza + 1 boisson + 1 café) à 6,00 € (au lieu de 7,50 €)

6,00 € x \_\_\_\_\_ =  € (cocher si **végétarienne** souhaitée)

Je souhaite réserver une **portion de pizza** à 3,50 € (au lieu de 4,00 €)

3,50 € x \_\_\_\_\_ =  €

Total : Table + Pack Repas + Pizza = \_\_\_\_\_ €

Tout exposant **souhaitant soutenir l'association** est invité à fournir à son arrivée le 13/04/2025, **une pâtisserie faite maison** qui sera **vendue aux profits d'APELO**.

Je fournirai une pâtisserie à APELO à mon arrivée.

Je souhaite m'installer la veille (le samedi 12 avril 2025) **de 16h à 18h**

Je suis participant non professionnel à la vente aux déballage désignée ci-dessus, et déclare sur l'honneur (cocher la case correspondante)\* :

N'avoir participé dans l'année à aucune vente de même nature

Ou avoir participé à une seule autre vente dans l'année de même nature

à ..... le .....

Je déclare également sur l'honneur que les marchandises proposées à la vente sont des objets personnels et usagés.

**Joindre obligatoirement :**

- Le **règlement** ci-joint, daté et signé.

- Une **photocopie de la pièce d'identité (recto-verso)**

- Le **paiement** de l'emplacement (chèque à l'ordre d'APELO)

Fait à .....

Signature

Le .....

\*Données obligatoires pour l'enregistrement de votre inscription. APELO s'engage à ne communiquer ni à diffuser aucune de ces données.



# RÈGLEMENT

## BOURSE AUX VÊTEMENTS & JOUETS

### **BANTZENHEIM - 13 AVRIL 2025**

**A joindre impérativement avec le bulletin d'inscription, daté et signé.**

#### **Organisateurs :**

La bourse aux vêtements enfants, matériel de puériculture & jouets est organisée par l'Association des Parents d'Enfants Liés à Ottmarsheim le dimanche **13 AVRIL 2025** à la salle des fêtes de Bantzenheim, de 7h00 à 15h30, **accueil du public de 8h30 à 15h00.**

#### **Exposants :**

L'accueil des exposants se déroulera **de 7h00 à 8h30.**

Le remballage se fera à partir de 15h00 sauf autorisation particulière.

#### **Conditions de vente :**

La bourse aux vêtements est réservée aux particuliers et destinée à la vente d'articles d'occasion :

- de vêtements
- de matériel de puériculture
- de livres
- de jeux pour enfants / adolescents

Tout autre article qui n'a pas de lien avec les vêtements, d'objets de puériculture ou de jouets, sera refusé. Les articles vendus doivent être propres, complets et en bon état. L'affichage des prix est obligatoire.

#### **Tarif :**

Le droit de place est de **12€** par table.

Tout exposant souhaitant soutenir l'association est invité à fournir à son arrivée, une pâtisserie faite maison qui sera vendue aux profits d'APELO.

L'inscription n'est définitive qu'après réception de la fiche d'inscription et du règlement (si par chèque à l'ordre de : APELO).

#### **Inscription :**

Les bulletins d'inscriptions doivent impérativement parvenir à :

**APELO 16 rue Alphonse Daudet – 68490 OTTMARSHEIM** avant le **05 avril 2025.**

Les inscriptions seront acceptées **dans la limite de la capacité d'accueil du lieu.**

#### **Emplacements :**

Chaque emplacement sera numéroté et attribué par ordre d'arrivée des bulletins d'inscription. Deux personnes peuvent être placées côte à côte sur demande au moment de l'inscription. La disposition des emplacements ne pourra être modifiée le jour de la bourse.

Tous les emplacements devront être tenus dans un parfait état de propreté. Aucune machines, chauffage, matériel au gaz ou appareil de cuisson ne sont autorisés dans les locaux de la bourse aux vêtements.

#### **Dimensions des tables :**

**Longueur = 1,70 m – Largeur = 0,75 m**

**Assurances & consignes de sécurité :**

L'exposant s'engage à prendre toutes les dispositions nécessaires pour assurer les marchandises et équipements qu'il aura entreposés. L'exposant est tenu de souscrire une assurance à ses propres frais couvrant les risques encourus par toutes les personnes se trouvant sur son stand. Tous les exposants et leurs assureurs dégagent la responsabilité des organisateurs pour tout dommage quel qu'il soit. Chaque exposant s'engage à respecter les consignes de sécurité qui lui seront données par les organisateurs, les autorités ou les services de secours.

**Annulation :**

En cas d'annulation avant le **05 avril 2025**, un remboursement partiel équivalent à la moitié du montant réglé sera effectué au plus tard dans les 2 mois après la tenue de l'événement. La demande d'annulation se fera selon les modalités suivantes : une simple demande écrite par voie postale exclusivement, comportant les coordonnées complètes de l'exposant, ainsi qu'un RIB pour le remboursement.

Au-delà de cette date, aucune demande de remboursement ne pourra être prise en compte.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier les horaires, d'annuler partiellement, voire totalement la bourse aux vêtements en cas de de forces majeures (attentats, incendies, intempérie, arrêté municipal ou autre).

**Registre d'identification :**

Chaque participant devra être muni d'une pièce d'identité le jour de la bourse.

Conformément à la législation en vigueur, un registre d'identification sera transmis à la sous-préfecture contenant le nom et l'adresse de chaque participant, les numéros et dates de délivrance des pièces d'identité.

**Stand de boissons et gâteaux :**

APELO organisera une vente de boissons chaudes et froides, ainsi que de gâteaux.

Une petite restauration sera proposée (**prévente possible** à tarif réduit sur inscription).

La présence à la bourse aux vêtements implique **l'acceptation du présent règlement sans réserve**. Toute personne ne respectant pas cette réglementation ou gênant le bon déroulement de la manifestation sera priée de quitter les lieux sans qu'elle puisse réclamer le remboursement de sa réservation.

**Installation anticipée :**

APELO propose aux exposants qui le souhaitent, de s'installer la veille (de 16h à 18h)

Sous leur seule responsabilité exclusive (APELO ne pourra être en aucun cas tenu responsable en cas de vol/dégradation des biens déposés la veille).

**Particularités liées aux impératifs sanitaires :**

Les exposants s'engagent, avec la signature de ce présent règlement, à respecter les consignes sanitaires en vigueur et qui seront mises en place par APELO au moment de la tenue de la bourse.

APELO ne peut en aucun cas être tenue responsable en cas de manquement aux précautions par les exposants. APELO s'engage à mettre en place toutes les mesures sanitaires qui seront imposées par les autorités au moment de la tenue de la bourse.

Fait à .....

Signature

Le .....